



**Procès-verbal de la réunion du
Conseil Municipal de Crazannes
31 août 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le trente-et-un août, le conseil municipal de la commune de Crazannes dûment convoqué s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de Mme Marie-Noëlle MARTIN, maire.

Date de convocation : 25 août 2023

Etaient présents : Madame le Maire

Monsieur Jean Moreau, Madame Isabelle Barret, Monsieur Benoît Hapiot, Monsieur Colin Marsh, Monsieur Jamy Vallier, Madame Anne-Marie Morin, Madame Jackie Theillout

Absents excusés : Monsieur Jacques Busson donne procuration à Monsieur Colin Marsh
Madame Véronique Barbotteau donne procuration à Madame Jackie Theillout

Absent : Monsieur Jean-Luc Mullon

Assistait également à la réunion : Madame Sylvie Ancel, secrétaire de Mairie

Madame le maire ouvre la séance à 20h44

Madame le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour :

Décision modificative pour paiement de la marquise, dont le montant de la facture dépasse de 200€ le montant inscrit au budget.

Contre : 0 abstention : 0 pour : 10

La décision modificative est approuvée à l'unanimité

1-Approbation du PV du 20 juillet 2023

Correction demandée : Monsieur Busson est annoncé présent et également absent donne procuration à Monsieur Marsh or Monsieur Busson était absent

Contre : 0 abstention : 0 pour : 10

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2-Délibération

Demande de subvention régionale « mobilité douce » pour l'aménagement du trajet de l'autocar scolaire devant l'église

Pour une question de sécurité, le ramassage scolaire aura désormais lieu sur la place de l'église. A cette fin, des travaux de solidification de chemin sont nécessaires.

Le montant total des travaux est estimé entre 4000€ et 5000€

La subvention permettrait à la Commune de ne supporter que 50 % du coût

Une demande de dérogation sera présentée afin de pouvoir commencer les travaux avant l'octroi de la subvention.

En attendant le bénévolat des parents d'élèves, c'est Monsieur Gaudin, agent municipal, qui accompagnera temporairement les enfants de l'arrêt du bus jusqu'à l'école.

Madame le Maire informera le SIVOS par écrit, de cette décision prise par le Conseil Municipal.

Contre : 0 abstention : 0 pour : 10

La délibération est approuvée à l'unanimité

3-DÉCISION MODIFICATIVE création d'une ligne « aides sociales »

La Commune doit créer une ligne « secours » dans son budget afin de fournir une aide à l'un ou plusieurs de ses administrés.

Le Conseil décide de créer une commission « aide d'urgence » qui mettra en place les critères d'attribution d'aides sociales.

C'est cette commission qui présentera au Conseil le contenu de ses travaux et les montants à ajouter au budget à la ligne.

Le conseil approuve la création d'une commission « aide d'urgence ».

Le conseil rejette la création d'une ligne « aides sociales »

4- Mise en valeur de la façade de la Mairie

Madame le Maire souhaite finir la mise en valeur de la façade de la Mairie par l'ajout de couleurs.

Monsieur Hapiot propose deux options : Madame le Maire choisit l'option avec un blason coloré au-dessus de la marquise, surmonté du ruban bleu « mairie ».

Le blason en pierre sculptée sera fixé sur un fond vert orné de fougères, puis replacé sous la plaque de rue, comme initialement.

Monsieur Hapiot conseille la peinture directement sur le mur.

Monsieur Hapiot établira un devis et un autre devis sera demandé à Panel Pub.

5-Point sur le SIVOS et les travaux de l'école

Travaux dans l'école :

Chauffe-eau : fait

Réparation des volets roulants : en cours, en attente du guidage de lame

La porte coupe-feu est en commande et attend la pose par FG menuiserie

Nouveaux recrutements :

Madame Maurauzeau a été recrutée pour le ménage : lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 19h30 et le vendredi de 11h45 à 13h45 à la cantine et de 15h45 à 19h30 pour le ménage.

Madame Matard a été recrutée pour le centre de loisirs, et la surveillance périscolaire

6-Maison de Monsieur GOGO

Madame le Maire souhaite démarcher Monsieur Gogo pour savoir s'il accepterait de vendre son bâtiment, sis rue de Prévallon, afin d'y aménager les ateliers municipaux.

7-Relance pour une modification du PLU pour la construction des ateliers municipaux

Les services de l'état peuvent éventuellement accorder une dérogation à la commune pour le besoin d'un bâtiment municipal

-soit à côté du cimetière (N441)

-soit dans le jardin de l'ancien fournil (2AUh1033)

Un courrier a été adressé dans ce sens au service de l'urbanisme de la Communauté de communes Cœur de Saintonge.

8-Retrait de la délibération n° 2023/14 portant sur l'octroi d'une concession au cimetière à une personne ne résidant pas sur le territoire de la commune.

Contre : 0 abstention : 0 pour : 10

La délibération est approuvée à l'unanimité

9- Point sur le poste de secrétaire de mairie

Madame Aimar a démissionné à compter du 1^{er} août dernier

Madame Ancel a été recrutée en remplacement

Madame Audigé assiste Madame Ancel entre 3 et 5 heures par semaine

Une déclaration de vacance de poste sera effectuée sur le site « Emploi territorial » en vue d'un recrutement au 1^{er} janvier 2024.

11- Modification du tableau des effectifs

Monsieur David peut bénéficier d'un avancement de grade.

Madame le Maire le recevra afin de lui en faire part et lui expliquer qu'il n'est pas possible de l'employer plus d'heures.

Le conseil municipal accepte l'avancement de grade de Monsieur David au 1^{er} octobre 2023

Contre : 0 abstention : 0 pour : 10

La délibération est approuvée à l'unanimité

Tableau des effectifs au 01/10/2023

Grade	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Temps de travail hebdomadaire	Emploi	Statut
Adjoint administratif territorial	C	1	0	TNC 24/35ème	Secrétaire de mairie	IRCANTEC
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	TNC 20/35 ^{ème}	Agent polyvalent	IRCANTEC
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	TC	Agent polyvalent	CNRACL
Adjoint administratif territorial contractuel	C	1	1	20/35ème	Secrétaire de mairie Renfort ou remplacement	IRCANTEC
Adjoint technique territorial contractuel	C	1	1	5.50/35ème	Agent polyvalent	IRCANTEC

11-Questions diverses

- Après plusieurs réclamations de divers administrés sur la propreté du chemin rural de la Source, le Conseil décide de remettre un courrier en mains propres à Monsieur David Olivier afin qu'il nettoie les déchets déposés par lui-même sur ce terrain communal.
- Moustique tigre : réunion publique Madame le Maire fixera une réunion avant la fin de l'année avec les services du Département.
- Brigades vertes début octobre : Monsieur Mullon préparera leur programme : panneaux d'affichage, bloc de stationnement des bicyclettes (2 dans le petit bois, 1 à l'entrée du chemin de Bel air).
- Barnums : devis en cours, géré par Monsieur Moreau.
- Régie : Monsieur Busson étant absent Mme le Maire le contactera afin qu'il fasse le nécessaire dans la semaine.
- Fêtes et cérémonies : les supports publicitaires sont prêts pour les événements de l'automne, le camping assurera la buvette et la petite restauration

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.

Le secrétaire de séance
Jean MOREAU

Le Maire
Marie-Noëlle MARTIN